

## **BUDGET DE 2011**

Mardi 7 décembre 2010

### **« *Bâtir le présent et assurer l'avenir* »**

Seul le texte lu fait foi.

Chers collègues,  
Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Je suis heureux de vous présenter le budget de 2011 de la Ville de Gatineau. Il s'agit du deuxième budget du conseil municipal élu le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Comme par les années passées, sa préparation est le résultat d'une étroite collaboration entre l'Administration et les membres du conseil municipal.

Gatineau poursuit son expansion. En 2002, la ville comptait 226 000 habitants. En 2011, sa population franchira le cap des 260 000 personnes. L'Institut de la statistique du Québec prévoit une croissance annuelle moyenne de 0,8 % au cours des vingt prochaines années, la plus élevée parmi les grandes villes du Québec. Sa population devrait ainsi atteindre 305 000 habitants en 2031. Cette croissance démographique soutenue n'est pas sans présenter d'importants défis.

Les résidents de Gatineau ont la chance de profiter d'une stabilité économique grâce entre autres à la présence de l'administration fédérale. En comparaison avec d'autres villes québécoises ou canadiennes, Gatineau s'est en effet bien sortie de la crise économique, grâce notamment aux importants chantiers de construction qui ont vu le jour en 2010. Mentionnons les trois édifices fédéraux qui sortent de terre au centre-ville, la construction du Rapibus ou encore les 43 millions de dollars investis dans les réseaux d'aqueduc et d'égouts. Pour les dix premiers mois de 2010, la valeur des permis délivrés atteint 542 millions de dollars contre 338 millions à pareille date l'an passé. Pour le secteur résidentiel exclusivement, ce sont 270 millions contre 199 millions de dollars.

Comme beaucoup d'autres villes québécoises et canadiennes, Gatineau doit relever le défi que représente la mise à niveau de ses infrastructures. Un sous-financement chronique au cours des trois dernières décennies a creusé le déficit en ce qui a trait à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, du réseau routier et des édifices municipaux. Pour Gatineau, l'investissement supplémentaire nécessaire est de 104 millions de dollars annuellement pour les trente prochaines années. À cela s'ajoute

l'augmentation constante des coûts qui limite la quantité de travaux réalisables annuellement.

La Ville de Gatineau a donc profité au maximum des programmes de relance mis de l'avant par les gouvernements supérieurs. Les subventions obtenues dans le cadre de ces programmes totalisent près de 70 millions de dollars. Combinés à la contribution municipale, ces montants permettront de réaliser des travaux de l'ordre de 122 millions de dollars. Je profite de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel des employés dans ce dossier.

Je rappelle également que contrairement à la plupart des villes, Gatineau investit toutes les nouvelles sources de revenus dans la mise à niveau des infrastructures et non pas dans les opérations courantes. Pour la période 2005-2011, il s'agit d'un montant de 103 millions de dollars supplémentaires qui ont été investis dans les infrastructures payés comptant et sans augmenter la dette.

Avec le budget de 2011, le conseil municipal vise quatre grands objectifs :

- 1. Offrir à la population gatinoise des services efficaces**
- 2. Assurer un développement durable, respectueux de l'environnement**
- 3. Maintenir les investissements dans les infrastructures**
- 4. Adopter un budget responsable**

### **Des services efficaces**

Le récent sondage Léger Marketing commandé par la Ville fait état d'un taux de satisfaction de 74 % en ce qui concerne les services municipaux. La satisfaction est de l'ordre de 78 % pour les services de sécurité publique (incendie et police), et de 75 % pour les services culturels et de loisir. La Ville entend travailler à maintenir, voire à améliorer ces taux.

Le maintien et l'amélioration des services offerts à la population ont encore une fois guidé le conseil municipal dans la confection du budget de 2011. Depuis janvier 2002, les résidents de Gatineau ont pu bénéficier d'améliorations de services grâce à des injections de fonds de l'ordre de 21 millions de dollars, dont plus des trois quarts sont récurrents. La Ville a ainsi répondu à plusieurs des attentes exprimées par les Gatinoises et les Gatinois, en plus de s'ajuster à la croissance rapide de sa population. Le budget de 2011 prévoit une somme de 2,2 millions de dollars pour l'amélioration des services à la population. Ces bonifications touchent principalement le développement social, l'élimination des nids-de-poule et la lutte aux tags et aux graffitis.

- En matière de **déneigement**, la Ville poursuit ses efforts pour offrir le meilleur service possible. Le budget, qui a augmenté au cours des dernières années, restera stable en 2011 à 15 millions de dollars. Le récent sondage Léger Marketing

indique un niveau de satisfaction nettement au-dessus de la moyenne québécoise pour ce service.

- Le **logement social** et les **programmes de rénovation** se partageront 8 millions de dollars au cours de l'exercice de 2011, dont 3,2 millions de dollars pour le logement social proprement dit, une augmentation de plus d'un million de dollars par rapport à 2010. Gatineau entend maintenir le rythme de financement de 700 logements sociaux d'ici la fin de 2013. Pour 2011, elle prévoit donc des fonds pour la construction de 191 logements. À cet investissement dans le logement social s'ajoute le 1,2 million de dollars versé à l'Office municipal d'habitation de Gatineau. En matière de rénovation, la Ville injecte, en 2011, 1,2 million de dollars dans le programme Rénovation Québec, un programme tripartite Ville, gouvernement du Québec et citoyens concernés. Ce sont donc plus de 3 millions et demi de dollars qui seront ainsi investis en rénovation domiciliaire dans les quartiers les plus anciens de la ville.
- La mise en place du **schéma de couverture de risques en incendie (SCRI)** continue d'exiger des investissements majeurs. L'année 2011 verra le parachèvement de la nouvelle caserne d'incendie de l'est de la ville, un projet certifié LEED de 8,5 millions de dollars. Les fonds consacrés au schéma cette année sont de 1,4 million de dollars, essentiellement pour l'embauche de nouveaux pompiers, et de 1,6 million de dollars pour l'achat de véhicules et d'équipement. La mise en œuvre du schéma va s'étendre jusqu'en 2015. Gatineau y aura alors investi 43 millions de dollars dans les équipements et dans les infrastructures afin d'assurer la sécurité de ses citoyens.
- Le **plan d'organisation policière** a été adopté le 11 mai 2010. Ce plan, qui couvre les années 2010 à 2013, permettra de consolider la prestation de services policiers efficaces et professionnels. En 2011, une somme de 2,4 millions de dollars y sera consacrée, essentiellement à l'embauche de ressources supplémentaires, notamment pour mieux lutter contre la cybercriminalité et les gangs de rue. À terme, ce sont 5,5 millions de dollars supplémentaires qui seront investis annuellement dans la sécurité des citoyens.
- Les Gatinoises et les Gatinois peuvent maintenant compter sur une **politique de développement social**. Grâce notamment à une plus grande collaboration des services municipaux et à un partenariat accru avec les autres intervenants, les actions qui découleront de cette politique viseront à promouvoir l'équité et l'accessibilité, à lutter contre la pauvreté et à mettre de l'avant l'innovation sociale et le développement durable. La politique comprend un plan triennal et un cadre budgétaire de 2011-2014. Une somme de plus d'un demi-million de dollars lui sera consacrée en 2011. À terme, la politique bénéficiera d'une enveloppe annuelle de 1,3 million de dollars.
- Les **jardins communautaires et collectifs**, au nombre de quinze, contribuent au mieux-être de la population et au développement des communautés. Ils aident à la

mobilisation du milieu, créent un sentiment d'appartenance et tissent des liens intergénérationnels. Plus d'un millier de familles en bénéficient. En 2011, en plus du soutien habituel de 48 000 dollars, la Ville ajoute une somme de 50 000 dollars afin de déménager le jardin La Baie.

- La Ville de Gatineau dispose d'un programme de prévention **de tags et de graffitis** reconnu à l'échelle du Québec, programme qui a permis une diminution de 60 % des méfaits reliés aux tags et aux graffitis. La nouvelle réglementation adoptée par le conseil municipal comprend un programme de soutien à l'enlèvement des tags et des graffitis afin d'aider les propriétaires à les faire disparaître. En 2011, un budget de 310 000 dollars servira à sa mise en œuvre.

## **Un développement durable, respectueux de l'environnement**

Le sondage Léger Marketing confirme l'attachement des Gatinoises et des Gatinois envers le **développement durable** et le **respect de l'environnement**. La qualité de l'eau potable, la collecte des matières résiduelles ainsi que les parcs et les espaces verts sont parmi les services les plus importants à leurs yeux. En ces matières, ils accordent une bonne note à la Ville, particulièrement en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, avec un 8,4 sur 10.

- La **gestion des matières résiduelles** reste un dossier prioritaire pour Gatineau. Après la distribution de 85 000 bacs bleus de 360 litres en 2008, la Ville a procédé en 2010 à la livraison de 80 000 bacs bruns de 80 litres destinés à recevoir les matières organiques, un investissement de quatre millions de dollars. La Ville a déjà atteint son objectif de 2010, soit recueillir 9000 tonnes métriques de matières compostables. Ces mesures ont permis d'augmenter de façon substantielle le tonnage des matières recyclées et de diminuer de plus de 65 000 tonnes, depuis 2008, la quantité de matières envoyées dans les dépotoirs.

En 2011, la Ville poursuivra la collecte hebdomadaire des matières compostables. Toutefois, dès le 1<sup>er</sup> janvier, la collecte des déchets se fera toutes les deux semaines. L'objectif demeure de réduire la quantité de déchets, d'où l'importance d'adhérer aux programmes de recyclage et de compostage mis en place. Grâce au résultat avantageux de l'appel d'offres pour la collecte des matières résiduelles, la Ville est en mesure d'annoncer une réduction du tarif de 23,39 \$ par logis, ce qui se traduit par une diminution de 1,1 % de la facture de taxes résidentielle médiane.

- Créé en 2005, le **Fonds vert** sert à financer des projets environnementaux. Il obtiendra en 2011 une somme récurrente de 300 000 dollars qui servira à le renflouer. Il s'agit d'un outil qui aide à faire de Gatineau une ville toujours plus verte.
- En 2011, la Ville de Gatineau poursuivra son programme de **plantation d'arbres**. Aux 180 000 arbres plantés précédemment, s'en sont ajouté 20 000 autres en

2010. Je tiens à remercier tous les organismes qui travaillent au reverdissement de Gatineau. Sans eux, le programme ne connaîtrait pas un tel succès.

- En matière de respect de l'environnement, le **transport en commun** joue un rôle capital dans la réduction des gaz à effet de serre. La Ville de Gatineau entend poursuivre ses efforts pour offrir à sa population un transport public de qualité afin de réduire le nombre de véhicules sur ses routes. C'est pourquoi, encore cette année, la Ville augmente de 3,9 millions de dollars la contribution qu'elle verse à la Société de transport de l'Outaouais (STO), laquelle dépassera les 41 millions de dollars en 2011.

L'augmentation de cette année comprend un montant de 850 000 dollars pour le Rapibus. L'aménagement de cette voie réservée aux autobus progresse normalement. Cet énorme chantier de 234 millions de dollars va permettre de doter la quatrième ville en importance au Québec d'un mode de transport efficace et durable. Le Rapibus contribuera à la prospérité économique de Gatineau, à son développement social et à la diminution des gaz à effet de serre. Des commerces et des services de toutes sortes s'installeront au fil des ans tout autour des stations qui composent son réseau. Une étude est en cours pour un prolongement éventuel jusque dans le secteur d'Aylmer.

- La Ville de Gatineau compte également investir 1,2 million de dollars dans ses **pistes cyclables**, triplant le budget de l'an passé. À cela s'ajoute la piste cyclable adjacente au Rapibus présentement en construction. Après une pause en 2010, le service de vélos en libre-service devrait être accessible aux citoyens de Gatineau et aux visiteurs à l'été 2011. Il s'agit d'un projet réalisé en partenariat avec la Commission de la capitale nationale (CCN) et la Ville d'Ottawa.
- **L'aménagement de la rue Jacques-Cartier**, un projet de 32 millions de dollars réalisé en partenariat avec la CCN, en est à l'étape des acceptations environnementales et des acquisitions de parcelles de terrain. La construction doit commencer en 2011. À terme, ce projet permettra la revitalisation de trois kilomètres de berges et la création d'une attraction unique pour Gatineau.
- La Ville de Gatineau accorde une grande attention à ses **parcs** et à ses **espaces verts**, car ils sont essentiels à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Depuis 2006, Gatineau a ainsi construit ou rénové près de 200 parcs, y investissant plus de 20 millions de dollars. Fidèle à son plan quadriennal, la Ville maintient son investissement annuel de 3,5 millions de dollars en matière de parcs et d'espaces verts. En 2010, les premiers parcs construits par les promoteurs à même la redevance de deux dollars le mètre carré ont vu le jour. D'autres suivront en 2011.

## Le maintien des investissements dans les infrastructures

Comme toutes les villes québécoises et canadiennes, Gatineau doit relever le défi que représente la mise à niveau de ses infrastructures. Elle doit remédier au sous-financement chronique qui a eu cours tout au long des dernières décennies. Un déficit caché que la Ville ne peut ignorer.

Pour y arriver, tous les nouveaux fonds que reçoit la Ville de Gatineau depuis 2006 sont dirigés vers les infrastructures. De plus, elle a profité au maximum des programmes de mise à niveau des infrastructures lancés par les gouvernements supérieurs.

- L'amélioration du **réseau routier** est la grande priorité des Gatinoises et des Gatinois selon le récent sondage Léger Marketing commandé par la Ville. Plus de 85 millions de dollars y ont été consacrés depuis 2006. Pour 2011, ce sont près de 20 millions de dollars qui seront investis à ce chapitre. En ce qui concerne l'asphaltage des rues, les sommes allouées cette année totalisent 14 millions de dollars. De plus, la Ville ajoute une équipe additionnelle pour l'asphaltage dans l'est de la ville et des équipes supplémentaires dédiées aux nids-de-poule. Un million ira aux mesures d'atténuation de la vitesse. Les grands travaux de réfection de la rue Principale dans le secteur d'Aylmer, un projet de 12 millions de dollars, prendront fin en 2011, comme ceux de raccordement du boulevard des Grives au boulevard des Allumettières qui viennent de commencer. Il s'agit d'un projet de 8,5 millions de dollars. Ce projet va permettre une plus grande fluidité de la circulation dans ce secteur de la ville en plein essor. Enfin, des travaux de l'ordre de 2 millions de dollars seront entrepris sur le boulevard Maloney.
- Depuis 2006, les **réseaux d'aqueduc et d'égouts** ont bénéficié d'un apport de près de 90 millions de dollars. En 2011, la Ville de Gatineau entend y investir 12,4 millions de dollars supplémentaires.
- Grâce au fonds de la taxe fédérale sur l'essence, Gatineau peut compter sur un financement stable d'environ 15 millions de dollars annuellement pour **la mise à niveau de ses usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées**. L'apport est important quand on sait qu'il faut prévoir des investissements de l'ordre de 200 millions de dollars au cours des dix prochaines années. Gatineau a investi 25 millions de dollars dans la modernisation de l'usine de traitement de l'eau potable du secteur d'Aylmer, travaux qui prendront fin au printemps 2011 et qui permettront d'augmenter de 50 % la capacité de production de l'usine. Un projet semblable, d'une valeur de plus de 20 millions de dollars, verra prochainement le jour dans le secteur de Buckingham; les premiers appels d'offres pour les services professionnels d'ingénierie et d'architecture viennent d'être lancés. La station d'épuration du secteur de Gatineau fera l'objet d'une mise aux normes et d'un agrandissement de plus de 50 millions de dollars au cours des prochaines années. Ce projet va permettre d'améliorer la qualité des eaux usées rejetées dans la rivière des Outaouais en améliorant le traitement et en augmentant la capacité de l'usine. Ces travaux permettront donc de rejeter une eau plus propre à la rivière.

- Entre 2006 et 2010, l'**entretien des édifices municipaux** a nécessité des investissements de près de 25 millions de dollars. L'effort fourni en 2011 est de l'ordre de 5,4 millions de dollars, dont un million pour la réfection des toitures et 440 000 dollars pour l'accessibilité universelle des édifices. À cela s'ajoute une somme d'un million de dollars pour la réserve Cycle de vie destinée à l'entretien des nouveaux édifices. Cette réserve comptera pas moins de 10,5 millions de dollars à la fin de 2015.
- Le **Programme particulier d'urbanisme (PPU)** du centre-ville vise à doter Gatineau d'un véritable cœur. Cet outil de prise de décisions et de planification permet d'encadrer les interventions au centre-ville. C'est un projet hautement porteur d'avenir. Le financement en est assuré par l'impôt foncier provenant de la construction de nouveaux édifices d'une valeur de cinq millions de dollars et plus dans les limites du centre-ville. Dès 2012, les interventions de la Ville pourront compter sur une enveloppe de quatre millions de dollars grâce aux édifices actuellement en construction. Une somme supplémentaire de quatre millions de dollars générés par ces nouvelles recettes fiscales sera attribuée à des projets que la Ville juge importants ailleurs sur son territoire.
- Le **centre multifonctionnel** est un projet qui vise à remplacer le centre Robert-Guertin devenu désuet. Situé au centre-ville de Gatineau, il comprendra 5000 sièges et 40 loges. Il agira comme locomotive pour le développement du centre-ville en y accueillant des activités sportives, culturelles et sociales. Une réserve de 15,8 millions de dollars est déjà prévue à cet effet. Une étude est en cours pour déterminer la valeur exacte des terrains à acquérir pour sa construction. Le conseil municipal aura à se prononcer une nouvelle fois sur ce projet.

## **Un budget responsable**

Une gestion efficace et prudente des deniers publics a permis à la Ville de Gatineau de bien tirer son épingle du jeu au cours de l'exercice de 2010. La Ville a été en mesure de maintenir la qualité des services offerts à la population et parfois de les améliorer. Elle a poussé plus loin son engagement à faire de Gatineau une ville verte. Elle a mené de grands projets à terme comme le centre sportif et la tenue de la Finale des Jeux du Québec.

Équilibrer un budget de quelque 460 millions de dollars est une opération des plus délicates. La population s'attend à recevoir des services de qualité et à en avoir pour son argent. Tout au long de la préparation du budget de 2011, le conseil municipal a eu en tête le souci :

- **d'offrir à la population gatinoise des services efficaces**
- **d'assurer un développement durable, respectueux de l'environnement**

- de **maintenir les investissements dans les infrastructures**
- d'**adopter un budget responsable**

Pour l'année 2011, le conseil municipal de la Ville de Gatineau va adopter un budget équilibré de 463 560 000 \$, en hausse de 4,6 % en regard du budget de 2010. Les augmentations les plus significatives touchent :

- la **masse salariale** (7,7 millions de dollars)
- la **quote-part de la Ville à la STO** (3,9 millions de dollars)
- le **plan d'organisation policière** (2,4 millions de dollars)
- la **hausse de la TVQ de 1 % le 1<sup>er</sup> janvier 2011** (1,7 million de dollars)
- le **schéma de couverture de risques en incendie** (1,4 million de dollars)

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) de 2011, 2012 et 2013 prévoit des investissements de l'ordre de 240 millions de dollars. Une somme de 75 millions de dollars est inscrite pour l'année 2011.

Pour une cinquième année consécutive, la Ville n'a pas utilisé le surplus anticipé de l'exercice de 2010 pour équilibrer le budget de 2011. Le conseil municipal fait sienne cette pratique de saine gestion financière et se penchera, en 2011, sur les projets à financer avec les surplus de 2009 et de 2010 une fois les diverses réserves constituées.

Pour l'exercice de 2011, l'augmentation de l'impôt foncier de 3,9 % est réduite de 1,1 % en moyenne pour le secteur résidentiel grâce à la baisse de la tarification pour la gestion des matières résiduelles dont le montant passe de 176,22 \$ à 152,83 \$.

Cette augmentation moyenne de 2,8 % pour le secteur résidentiel est en deçà du taux d'inflation dans la région qui est de 3,3 % en octobre. Sur ces 2,8 %, seulement 1,8 % va au budget de fonctionnement, l'autre 1 % sera investi dans les infrastructures.

Cette augmentation de l'impôt foncier permet de préserver et de bonifier les services offerts aux citoyens et d'investir dans nos infrastructures. C'est une hausse de l'impôt foncier que le conseil municipal juge raisonnable. Elle prend aussi en compte la croissance rapide de la population et le coût élevé de la main-d'œuvre qualifiée et des matériaux dans la réalisation des travaux publics.

## **Conclusion**

Les besoins des villes sont considérables et les ressources, limitées. Comme je l'ai fait l'an dernier, j'aimerais rappeler deux données qui justifient amplement les demandes des villes en matière de diversification des revenus. Présentement, les municipalités québécoises et canadiennes ne reçoivent que 8 % du total des recettes fiscales prélevées au Canada alors que le gouvernement fédéral en reçoit 50 % et les gouvernements provinciaux et territoriaux, 42 %. De plus, lorsque les villes investissent un dollar dans leurs infrastructures, les gouvernements supérieurs en retirent 35 cents en taxes diverses,



tandis que les villes ne reçoivent rien, d'où la nécessité d'offrir aux villes de **nouvelles sources de revenus**. Il est essentiel que les gouvernements supérieurs partagent avec les municipalités les revenus qui augmentent au rythme de la croissance économique. À l'heure actuelle, les recettes de la Ville proviennent à 85 % de l'impôt foncier.

Il y a bien eu quelques progrès ces dernières années, comme la taxe fédérale sur l'essence qui rapporte 15 millions de dollars par année à la Ville et le partenariat fiscal et financier avec le gouvernement du Québec, mais cela reste nettement insuffisant.

Je tiens également à rappeler que le gouvernement québécois, il y a quelques années, a transféré aux villes, sans compensation financière, de nouvelles obligations en matière de sécurité incendie et de gestion des matières résiduelles notamment. Ce sont des millions de dollars en dépenses supplémentaires qui s'ajoutent annuellement au budget de la Ville. Pensons également au 1,7 million de dollars supplémentaires que doit verser la Ville de Gatineau au gouvernement du Québec à cause de la hausse de la TVQ.

En attendant que la Ville obtienne de nouvelles sources de revenus, Gatineau devait agir et elle l'a fait. Je rappelle que des 2,8 % d'augmentation, 1 % va aux infrastructures.

En terminant, je veux remercier mes collègues du conseil municipal pour leur apport précieux à la préparation de ce budget. Je remercie également tous les services municipaux qui ont participé à sa confection.

Dans le contexte d'une forte croissance démographique, il devient encore plus important de surveiller de très près les choix budgétaires que nous ferons afin de répondre aux besoins futurs de la population.

Mes collègues du conseil municipal et moi-même, avec l'aide précieuse des fonctionnaires, allons tout mettre en œuvre pour garder Gatineau sur la voie de la prospérité au cours de la prochaine année en misant sur la mise à niveau des installations municipales et le développement de nos infrastructures.

Comme 73 % des Gatinoises et des Gatinois, je suis fier de notre ville et comme la majorité d'entre eux, je prévois que Gatineau se développera et deviendra plus prospère d'ici les cinq prochaines années. Nous nous devons de travailler encore plus fort afin de maintenir le cap tout en préservant notre milieu de vie exceptionnel.

Merci!